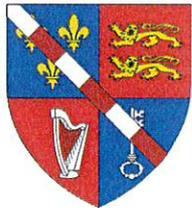


DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'ÉVREUX
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

Nombre de conseillers :

- Afférent au CM 14
- En exercice 14
- présents 13
- votants 14
- absents 1
- exclus 0

Date de convocation :

20 mars 2025

Date d'affichage :

20 mars 2025

Date de réunion :

27 mars 2025

De la commune de Jouy sur Eure

Sur convocation de Monsieur le Maire, séance du 27 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le à dix-huit heures trente, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune de Jouy-sur-Eure sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN

Etaient présents :

Philippe ALLAIN - Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Ludovic ROBERT - Hélène MOINET - ~~Stéphane PETROZ~~ - Chantal SAGALA

Absents excusés :

Stéphane PETROZ

Procurations :

Stéphane PETROZ à Pierre BERGER

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2024

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Hélène MOINET

a été nommée secrétaire de séance,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants

	RESULTAT CA 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESULTAT DE CLÔTURE 2024	RESTES A REALISER 2024	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	+ 38 952,68 €	+ 4 784,91 €	43 737,59 €	0 €	0 €
FONCTIONNEMENT	+ 291 262,41 €	- 3 531,56 €	287 730,85 €		287 730,85 €

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 027-212703581-20250327-2025_DELCOM002-DE

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal

Après délibération, le Conseil Municipal à _____ (la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : _____ / Contre : _____ / Abstention : _____

DECIDE d'affecter le résultat comme suit (joint à la présente l'annexe affectation du résultat de l'exercice 2024) :

MAIRIE DE JOUY SUR EURE - COMMUNE DE JOUY-SUR-EURE (M57)

1/

26/03/2025	Délibération d'Affectation du Résultat	1 / 1
------------	---	-------

Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	38 952,68
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	291 262,41

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	4 784,91
Un résultat d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de :	3 531,56

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	159 660,00
En recettes pour un montant de :	0,00

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	115 922,41
--	------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	115 922,41
---	------------

Ligne 002

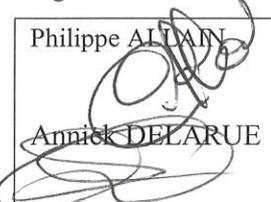
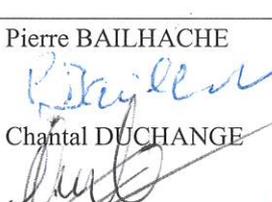
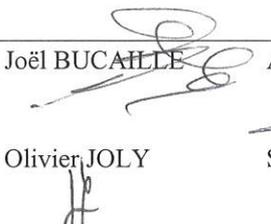
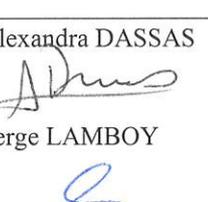
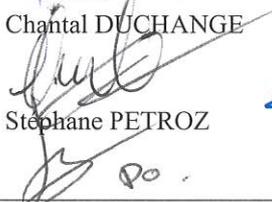
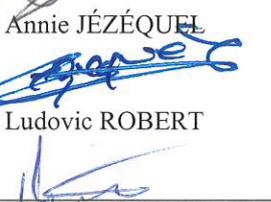
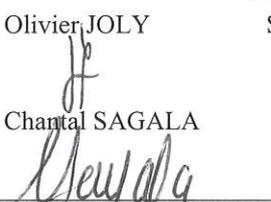
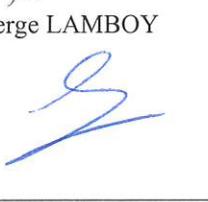
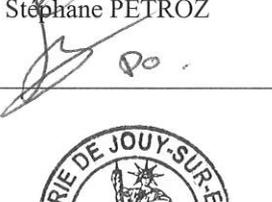
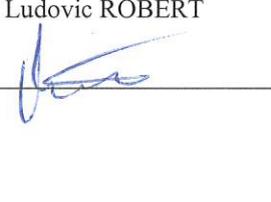
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	171 808,44
---	------------

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 027-212703581-20250327-2025_DELCOM002-DE

MANDATE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

 Philippe ALLAIN	 Pierre BAILHACHE	 Pierre BERGER	 Joël BUCAILLE	 Alexandra DASSAS
 Anniek DELARUE	 Chantal DUCHANGE	 Annie JÉZÉQUEL	 Olivier JOLY	 Serge LAMBOY
 Hélène MOINET	 Stéphane PETROZ	 Ludovic ROBERT	 Chantal SAGALA	

Maire
Philippe ALLAIN



Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 027-212703581-20250327-2025_DELCOM002-DE